

Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le cru du *Rapport annuel sur l'état de la France en 2015* traite de nombreux sujets tout en mettant en valeur les potentialités et les atouts de notre pays. La famille y tient une bonne place et à ce titre, le groupe de l'UNAF est satisfait de voir souligner la place d'une politique familiale comme un investissement et non comme un coût.

Autre richesse de la France précisée dans cet avis : le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces atouts sont justement soulignés et les UDAF comme les associations familiales y contribuent notamment dans le développement de services pour répondre aux besoins non ou mal satisfaits des familles et des territoires.

L'avis tire un certain nombre des sonnettes d'alarme nécessitant des réponses urgentes. Ces données sont trop peu connues et doivent être rappelées :

- un enfant sur cinq vit, en France, sous le seuil de pauvreté,
- la France est l'un des pays de l'UE où les inégalités se sont le plus creusées pendant la crise, même si des chiffres récents annoncent un léger mieux.

L'avis s'interroge, dès lors, sur la capacité de notre système de protection sociale mais aussi plus largement sur nos services publics à maintenir la cohésion sociale. Le groupe de l'UNAF rejoint l'avis sur la nécessité de renforcer cette cohésion notamment par des mesures de convergence au niveau européen : il s'agit en effet de lutter plus efficacement contre le *dumping* social et fiscal au sein du marché unique.

Enfin, l'avis souligne l'importance de la prise en compte d'une meilleure conciliation entre, la vie professionnelle et la vie familiale, comme condition pour conforter notre pacte social. Il s'agit là d'une attente forte de nos concitoyens et le baromètre de l'Observatoire de l'équilibre des temps et de la parentalité en entreprise publié chaque année, en partenariat avec l'UNAF, est là pour nous le rappeler. En juin 2015, les conclusions de ce baromètre montraient que l'équilibre des temps de vie et la parentalité en entreprises sont des sujets de société majeurs :

- 93 % des salariés considèrent que l'équilibre des temps de vie est un sujet de préoccupation « important » voire « très important » soit 4 points de plus par rapport à 2014,

- 89 % des salariés estiment que les aider à mieux équilibrer leur temps de vie pourrait avoir un impact important sur la performance économique de l'entreprise et sur le climat social.

La conciliation vie familiale/vie professionnelle suppose une reconnaissance dans l'entreprise que les salariés - femmes ou hommes - sont aussi des parents et peuvent aussi être des aidants familiaux auprès de leurs parents âgés. Cette dernière dimension doit entrer en ligne de compte dans les politiques publiques d'adaptation de la société au vieillissement.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.